

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**80 % DE L'OCCITANIE EN SITUATION DE TENSION MEDICALE :
LA BANQUE POPULAIRE DU SUD PREND UNE INITIATIVE INEDITE
POUR CONTRER LES DESERTS MEDICAUX DE SON TERRITOIRE.
ELLE DECIDE D'ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE
AVEC UNE NOUVELLE OFFRE DE PRET A TAUX ZERO POUVANT
ATTEINDRE 20 000 EUROS.**

« Alertés par des élus locaux et des représentants des professionnels de santé de très nombreuses zones de notre territoire, nous avons décidé d'agir contre l'injustice face à l'accès aux soins. Nous considérons que toutes les forces doivent se fédérer pour lutter contre le fléau des déserts médicaux : c'est pourquoi l'idée de créer un prêt à 0 % pour l'installation d'un professionnel de santé en désert médical sur notre territoire, est devenue pour nous, une évidence. Concrètement, nous mettons notre puissance financière au profit de nos communes avec un acte militant et coopératif : 0% pour viser le zéro désert médical. »

Cyril Brun, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud



Avec toujours comme ambition de créer un impact positif et durable au sein de la communauté qu'elle sert, la Banque Populaire du Sud apporte, avec le **prêt Zéro Désert Médical**, une solution concrète et unique dans l'univers bancaire. Ce dispositif n'existait pas et a été créé de toutes pièces par Banque Populaire du Sud pour faciliter l'installation du praticien en zone tendue, et ainsi faciliter la vie des habitants de ces communes orphelines de soignants.

Le saviez-vous ? Beaucaire, Carcassonne, Perpignan sont des déserts médicaux !

En Sud Occitanie, 80 % du territoire se trouve en tension médicale, tant dans ses zones rurales que dans ses zones urbaines. Ce phénomène est dû à une répartition inégale des praticiens et des services médicaux, affectant l'accès à un médecin, aux médicaments et aux services d'urgence. Nos populations sont confrontées à des difficultés pour consulter à proximité ce qui entraîne des retards dans la prise en charge, des déplacements importants et une augmentation des inégalités.

« Il y a 30 ans, il y avait une pléthore de médecins. La tendance s'est inversée. Nous sommes actuellement dans le creux de la vague. Cette situation a de graves répercussions sur l'accès aux soins. Le désert médical est une problématique majeure en matière de santé publique. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures pour attirer les jeunes médecins dans ces zones et garantir une prise en charge médicale équitable pour tous. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai créé la maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Paul-de-Fenouillet. Pour beaucoup, trouver un médecin est devenu un véritable parcours du combattant. C'est pourquoi toute solution est la bienvenue, y compris celle de la Banque Populaire du Sud ! »



Docteur Christian Vedrenne, fondateur de la maison de santé de Saint-Paul-de-Fenouillet, président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français des Pyrénées-Orientales (66)



« Il y a déjà une dizaine d'années, en Lozère, nous avons mis en place un système de bourses destiné aux internes en médecine générale pendant leurs trois années d'internat. En échange, ils s'engagent à travailler au moins cinq ans dans le département. En parallèle, nous mettons en place toute une série de mesures visant à rendre notre territoire attrayant, comme l'organisation de week-ends pour les étudiants en médecine afin de leur faire découvrir le département et de lever leurs réticences. Je considère que tout ce qui peut être fait pour soutenir la démographie médicale est absolument essentiel ! Il est important que nous trouvions dans le secteur privé un soutien, comme cette initiative de la Banque Populaire du Sud qui viendra nécessairement compléter les actions mises en place par l'État avec notamment l'Agence Régionale de Santé, ainsi que les départements et certaines communes. Il est nécessaire pour nous, au niveau du département, de pouvoir s'appuyer sur des relais qui proposent des aides directes pour l'installation, l'achat de matériel pour un cabinet, etc. Ce nouveau dispositif est une très bonne chose ! »

Sophie Pantel, Présidente du Conseil départemental de la Lozère (48)

La Banque Populaire du Sud avec toutes ses équipes au sein de ses 260 agences, se mobilise donc pour apporter son soutien aux côtés des collectivités territoriales pour l'installation de nouveaux praticiens, en leur permettant de s'implanter à prix coûtant avec ce nouveau prêt à taux zéro, d'un montant pouvant atteindre 20.000 euros. Cette nouvelle offre complète un dispositif déjà en place s'adressant aux professionnels de santé comme le prêt avance 1^{ers} honoraires, ainsi qu'une plateforme de conseils dédiés NEXSANTE.

→ [En savoir plus que l'offre prêt-zéro-désert-médical](#)

A propos de Banque Populaire du Sud

La Banque Populaire du Sud (associée à ses 3 maisons la Banque Dupuy, de Parseval, la Banque Marze et le Crédit Maritime Méditerranée) est une entreprise régionale coopérative présente dans 9 départements essentiellement dans le sud de l'Occitanie. 1^{ère} Banque des entreprises, elle compte 580.000 clients, 230.000 sociétaires, 2.200 collaborateurs déployés sur plus de 260 agences, centres d'affaires dédiés aux entreprises et des agences spécialisées : étudiants / enseignants, fonction publique, professions libérales, agriculture, clientèle patrimoniale, sportifs de haut niveau, ainsi que des équipes support basées sur les sites régionaux de Perpignan, Montpellier et Nîmes. Acteur majeur dans la transition énergétique sur son territoire, la Banque Populaire du Sud a lancé la Banque de la Transition Énergétique par la Banque Populaire du Sud. <https://www.banquepopulaire.fr/sud/>

CONTACTS PRESSE

Direction Communication Banque Populaire du Sud

Laurence Beaufort / 06 62 77 17 89 / laurence.beaufort@groupebps.fr
Elisabeth Bonnafoux-Soubra / 06 20 30 08 38 / elisabeth.bonnafoux@groupebps.fr